

Valérie WEIL-LANCRY

Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA)

QUALITE

Directrice juridique en charge des relations commerciales



EXERCICE PROFESSIONNEL

Au sein de l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA), Valérie Weil-Lancry a pour mission de traiter tous les sujets juridiques en lien avec les relations commerciales, au travers de travaux et d'échanges avec la Commission Industrie - Commerce, le groupe de travail juridique et le groupe de travail logistique.

Elle a ainsi pour objectif :

- D'assurer la représentation et la défense des intérêts des entreprises agroalimentaires auprès des pouvoirs publics et des partenaires de la filière alimentaire,
- D'informer et accompagner les entreprises : suivi des évolutions législatives, organisation et animation de commissions et groupes de travail, mise à disposition d'outils opérationnels, organisation de conférences, ateliers et formations

Valérie cherche à favoriser les échanges entre fournisseurs et distributeurs en invitant régulièrement des directeurs juridiques ou des directeurs logistiques d'enseignes dans les réunions des groupes de travail dont elle a la charge.

Valérie est à l'initiative d'outils opérationnels à destination des entreprises de l'agroalimentaire pour s'approprier le cadre juridique (Guide pratique de relations commerciales, formations visant à s'approprier le cadre juridique des relations commerciales, ateliers/workshops). Elle est également membre actif de la Commission d'Examen des Pratiques Commerciales (CEPC).

Auparavant, elle a exercé pendant trois ans la profession d'avocat en cabinets d'affaires, puis a occupé pendant sept ans la fonction de juriste dans une entreprise agroalimentaire.

Plus récemment, elle a occupé la fonction de responsable juridique distribution, concurrence, consommation dans un groupe de produits de grande consommation, sur un périmètre France et international.